

Image not found or type unknown



Indemnité de licenciement suite congé parental partiel

Par **hanvichid mai**, le **23/09/2008** à **15:35**

BonjourrrrrnMon entreprise va procéder à des licenciements dans les semaines qui viennent. Je suis donc dans l'attente de ma lettre de licenciement.rnJe souhaiterai connaître mes droits à l'indemnité de licenciement sachant que j'ai à ce jour 7ans 7mois d'ancienneté en tant que "assistante commerciale"(convention 3044) et que je suis en congé parental partiel (3jours semaines travaillés) depuis avril 2007 et que celui ci se termine le 31/10/08. Je dois donc reprendre mon activité à temps plein le 1/11/08.rnQuel est le mode de calcul sur cette situation?rnAprès multiples recherches, je ne trouve des réponses que sur des situations de bases.rnMerci de l'attention que vous porterez à ma demande.rnSalutationsuellement assistan